


*le dossier du Ligueur*

# L'école fait-elle ses devoirs?

 **Petit rappel douloureux en février dernier, l'ensemble des élèves de 2e et 5e primaires, ainsi que ceux de 2e secondaire ont passé une épreuve externe en français les résultats sont tombés peu après avec des constats mitigés. En 2e primaire, les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits sont globalement bonnes. Des différences plus nettes se marquent dès la 5e primaire et s'accroissent en 2e secondaire. Trop d'élèves ne progressent pas suffisamment au fil de leur parcours scolaire. Les résultats en 2e professionnelle sont préoccupants. D'où une inquiétude compréhensible des parents. Comment l'école réagit-elle ? Quelles mesures prend-elle ? Les profs s'adaptent-ils ? Et nous, parents, pouvons-nous agir pour que nos enfants aient moins, écrivent correctement ? Six pages pour réussir le français cette année**

Car lecture et écriture sont les bases de tout apprentissage et des compétences indispensables dans la vie sociale. Comment l'école y prépare-t-elle les élèves ? Pour le savoir, ces évaluations externes ont donc été organisées dans toutes les écoles de tous les réseaux en Communauté française. Elles portaient sur les compétences des élèves en lecture et production d'écrits. Cet important travail d'évaluation mérite intérêt et attention. Il propose en effet un "état des lieux" des savoirs et savoir-faire des élèves à divers moments de leur parcours scolaire. C'est Dominique Lafontaine, docteur en Education, professeur à l'Université de Liège et directrice de l'Unité "Analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement" qui a analysé ces évaluations en travaillant sur un échantillon de classes représentatif de chaque niveau d'études.

## Trop peu de progrès

Tout commence plutôt bien, mais la situation se détériore au fil des années. "En 2e primaire, avec 80 % de réussite, les élèves font preuve de très

bonnes compétences techniques. 77 % d'entre eux ont un score supérieur à 70 %. Mais 11 % sont en difficulté et 4 % déjà en très grande difficulté. En 5e primaire, la réussite est assez bonne : 67 % de réussite. Mais 30 % des élèves sont en relative difficulté et 15 % d'entre eux en sérieuse difficulté. En 2e année du secondaire, la réussite n'est plus que de 59 % ; seuls 29 % des élèves seulement ont un score supérieur à 70 %. Plus de 50 % des élèves sont en difficulté relative et 30 % d'entre eux éprouvent de sérieuses difficultés. En 2e professionnelle où un questionnaire spécifique a été proposé aux élèves, le taux de réussite tombe à 48 %. Seuls 12 % des élèves ont un score supérieur à 70 %, mais 72 % des élèves sont en relative difficulté et 52 % sont en très sérieuse difficulté", explique Dominique Lafontaine. "Conclure des évaluations que le niveau des élèves baisse de la 2e primaire à la 2e secondaire serait aller vite en besogne, nuance Dominique Lafontaine. Mais trop peu d'élèves progressent suffisamment, à hauteur de ce qui est attendu alors que les bases sont bien établies."

## Des différences qui s'accroissent

Elle souligne que les épreuves sont, logiquement, plus complexes en secondaire qu'en primaire, les textes plus longs et plus denses. Mais les résultats mettent néanmoins quelques problèmes en évidence. L'apprentissage de la lecture constitue une priorité des deux premières années primaires. En 2e année, une proportion importante d'élèves possède un solide bagage de compétences en lecture. A ce stade, les caractéristiques personnelles et familiales ne se marquent pas de manière très significative. Toutefois, les enfants issus de familles précarisées sont surreprésentés dans le groupe des élèves en grande difficulté. En 5e primaire, on constate une augmentation de la proportion d'élèves qui éprouvent de sérieuses difficultés de compréhension. De plus, les différences de réussite selon le parcours scolaire ou l'origine sociale (profession des parents, langue parlée à la maison) se marquent davantage. Le constat se fait plus net encore en 2e secondaire.

## Et maintenant, que faire ?

Un bon diagnostic est essentiel, ensuite il faut agir.

Les résultats des évaluations externes doivent permettre aux enseignants et aux écoles de situer les prestations de leurs élèves par rapport à une moyenne, d'identifier plus clairement les compétences où ils brillent et celles qu'ils doivent améliorer.

Le décret prévoit que l'exploitation des résultats ne peut pas reposer sur les seuls enseignants ; la direction, l'inspection, les équipes d'animation pédagogique de chaque réseau doivent être impliquées, de même que la Commission de pilotage (lire l'article L'école prend des mesures, page 4).

Des pistes pédagogiques vont donc être formulées et des outils (lire pages 5 et 7) mis à disposition des enseignants pour les aider à renforcer leur travail quotidien. Des pistes et des outils qui devraient nourrir les journées pédago-

giques auxquelles participent ces enseignants.

Dominique Lafontaine trace déjà quelques perspectives. A tous niveaux, les performances en lecture sont liées au plaisir et à l'intérêt que les élèves y prennent ; il est donc important de développer ce plaisir et de l'entretenir tout au long de la scolarité. De plus, dit-elle, "il est essentiel d'apprendre aux enfants à comprendre et adopter une démarche active de sens par rapport au texte". Enfin, "il faut poursuivre l'apprentissage de la lecture bien au-delà de la 2e année sous forme d'enseignement de stratégies explicites de compréhension" (Voir l'article On n'écrit pas que pour des points, page 6).

## En savoir +

Les maths en 2007-2008

Les évaluations en français étaient les premières

des évaluations systématiques décidées dans le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'enseignement de base (CEB) au terme de l'enseignement primaire. Ce décret systématise et organise une pratique qui remonte à 1994, année où une évaluation externe des acquis des élèves de 5e primaire en lecture et en maths avait été réalisée.

Désormais, chaque année, différentes évaluations externes seront ainsi organisées en 2e primaire, 5e primaire et 2e secondaire. Cette année 2007-2008, le zoom sera mis sur les mathématiques. L'an prochain, en 2008-2009, ce sera le tour des sciences et de l'éveil. De plus, à partir de 2008, des évaluations externes seront également organisées dans les deuxième et troisième degrés du secondaire. Les disciplines et années d'études restent encore à préciser.

## RÉ-ACTION

# L'école prend des mesures

**Face aux mauvaises performances de notre enseignement dans les enquêtes internationales, l'école bouge ! L'évaluation externe en français est la première d'une série d'évaluations annuelles décidées par le décret du 2 juin 2006 pour augmenter la qualité de l'enseignement. En 2007-2008, elle portera sur les mathématiques.**

Désormais, chaque année, les élèves de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire) feront l'objet d'un certain nombre d'évaluations externes dans différentes disciplines. Une évaluation externe est une épreuve (un test, un super-contrôle, pourrait-on dire) organisée au même moment dans toutes les classes concernées de toutes les écoles de tous les réseaux en Communauté française. Contrairement aux contrôles habituels, ces épreuves ne sont pas conçues par les enseignants de l'école fréquentée par les enfants, mais par une équipe d'enseignants et d'inspecteurs, constituée à cet effet par le service du Pilotage du système éducatif. D'où son nom d'externe.

**Pas d'incidence sur le passage de classe**

Il s'agit donc de réaliser une photographie des compétences des élèves à un moment donné de leur parcours. "Le but des évaluations externes est essentiellement de poser un diagnostic, explique Martine Herphelin, directrice générale adjointe du Service général du Pilotage du système éducatif à la Communauté française. Elles ont pour objectif d'apporter à chaque enseignant des informations sur les compétences en lecture et en écriture des élèves de leur(s) classe(s), de leur donner la possibilité de situer les résultats de leur(s) classe(s) par rapport à l'ensemble des classes des mêmes années d'études en Communauté française. Elles veulent aussi leur fournir ensuite des outils professionnels, sous formes de pistes pédagogiques, pour les aider à remédier aux difficultés rencontrées lors des évaluations". Et elle insiste : "Ces évaluations externes ne sont pas certificatives. Elles n'ont donc pas d'incidence sur le passage de classe de l'élève. Elles ne peuvent pas davantage conduire à un classement des élèves, ni d'ailleurs des écoles".

## En savoir +

L'accès aux résultats de ces épreuves est strictement réglementé.

Les résultats de l'échantillon traité par le professeur Lafontaine sont rendus publics et accessibles à tous sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be). Bien entendu, ces résultats sont anonymes : il n'est pas possible de déterminer quelles écoles et quels élèves constituent l'échantillon.

L'enseignant dispose des résultats de la ou des classes dont il est responsable ; le chef d'établissement, l'équipe éducative, l'inspection et l'équipe d'animation pédagogique disposent aussi des résultats des classes et de l'école où ils travaillent ou dont ils sont responsables.

Le conseil de zone, pour sa part, a accès aux résultats des écoles de la zone, mais ceux-ci sont rendus anonymes. Toutes ces personnes sont tenues au respect du secret professionnel tel que prévu dans l'article 458 du Code pénal.

Et les parents ? Ils peuvent recevoir les résultats de leur enfant en les demandant au chef d'établissement.

## ZOOM

Epreuve en 6e primaire nouveauté en 2009

Cette année scolaire 2007-2008 verra la seconde et dernière édition facultative de l'épreuve externe commune donnant accès au CEB (certificat d'études de base) délivré au terme de la 6e année primaire

La première épreuve commune organisée en juin dernier a réuni 27 825 élèves 84 % d'entre eux l'ont réussie

En juin 2009 elle remplacera définitivement les examens cantonaux et interdiocésains comme cela a été décidé dans le décret du 2 juin 2006. Cette épreuve unique sera alors obligatoire pour toutes les classes de 6e primaire des écoles de tous les réseaux et facultative pour l'enseignement

spécialisé. Elle portera sur le français les mathématiques l'éveil scientifique l'éveil historique et géographique. Attention ! Contrairement aux autres évaluations externes détaillées ci contre cette épreuve commune sera certificative puisqu'elle donnera accès au CEB. Toutefois en cas d'échec des rattrapages seront organisés. Des recours seront également possibles.

## MATERNELLES

# Les petits au pied de la lettre

**Bonne nouvelle ! Sous la direction de Bernard Rey, une équipe de chercheurs du Service des Sciences de l'éducation de l'ULB a élaboré un outil favorisant l'entrée dans l'écrit à l'école maternelle. Reste à l'introduire dans les classes. Un coup de pouce attendu par les parents.**

*"Quand un enfant apprend à parler, il perçoit bien à quoi cela peut lui servir, et très vite. Il ressent l'expression orale comme un besoin, ce qui donne du sens et apporte une motivation à son apprentissage. Pour apprendre à lire et être un bon lecteur, l'enfant doit également prendre conscience que l'apprentissage de la lecture - qui va lui demander un important effort - va lui être utile. Il doit donc découvrir les enjeux individuels et sociaux de cette activité. Cela passe par l'acquisition d'habiletés qui peuvent être mises en place dès l'école maternelle"* (Extrait de **L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle**, Ministère de la Communauté française).

## Par le jeu

Certes, et c'est essentiel, l'école maternelle (y compris en 3<sup>e</sup> année) n'est pas et ne doit pas être le lieu de l'apprentissage formel de la lecture. Dans les classes maternelles, l'apprentissage passe par le jeu. Mais, précisément, un certain nombre d'activités ludiques, permettent d'aider les enfants à développer des capacités qui faciliteront les apprentissages ultérieurs. **L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle** propose donc des jeux et des animations aux enseignants des classes maternelles et aux familles. Les activités paraissent simples ; en réalité, il s'agit de la mise en œuvre des connaissances les plus fines sur le processus d'apprentissage de la lecture. Les jeux, conçus par Sylvie Van Lint, mettent en œuvre des habiletés diverses : certains vont aider les enfants à faire un travail sur l'oral et à prendre conscience que la parole n'est pas un

flux continu ; d'autres vont leur proposer, mine de rien, une première sensibilisation au principe alphabétique, par exemple en les amenant à prendre conscience que le choix des lettres pour écrire un mot n'est pas arbitraire, que l'ordre des lettres et leur nombre sont importants. Tous les jeux proposés ont été testés dans des classes maternelles et ont bénéficié des critiques et commentaires des institutrices de terrain. C'est sûr, les enfants s'amuse !

## Moins d'inégalités

Ces activités sont bénéfiques pour tous les enfants. De plus, elles peuvent contribuer à réduire les inégalités entre eux. En effet, dans certaines familles, très familiarisées avec l'écrit, cela va de soi : l'enfant voit ses parents lire et rédiger du courrier (postal et électronique), lire des livres, des journaux, etc. L'écrit est lié à des activités intéressantes et porteuses de plaisir. Dans d'autres familles, en revanche, l'écrit est relativement rare et perçu comme source de désagréments (par exemple, le courrier est assimilé aux seules factures, parfois difficiles à honorer). Les enfants de ces différentes familles n'auront donc pas la même envie de lire. Et cela a des répercussions sur leur apprentissage de la lecture : les résultats des évaluations externes en lecture et production d'écrit montrent qu'à partir de la 5<sup>e</sup> primaire, on voit apparaître des inégalités liées au parcours scolaire et à l'origine socio-culturelle des élèves.

## En savoir +

*Christine Caffieaux, Sophie Lecloux et Sylvie Van Lint, sous la direction du professeur Bernard Rey, Service des Sciences de l'Éducation de l'ULB, L'entrée dans l'écrit à l'école maternelle, Service général du pilotage du système éducatif, Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Ministère de la Communauté française, avril 2007.*

*Site Internet : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)  
Tél. : 02/690 81 00.*

## REGARD D'EXPERT

# Donnez du sens

**“Lire, c’est mener un travail d’interaction avec le texte qui permet en même temps de le décoder et d’en comprendre le sens. Quand on n’est pas à l’aise avec le décodage, cela mobilise tant d’énergie que l’on n’a pas accès au sens”. D’emblée, Séverine Decroix souligne la complexité de l’acte de lecture.**

Professeur à l’école normale catholique du Brabant wallon, elle forme les futurs régents en français, après avoir enseigné elle-même quelques années dans le secondaire. Elle est également l’une des assistantes du professeur Dufays, à l’UCL, où elle fait un doctorat sur l’apprentissage de la lecture ; pour cela, elle travaille avec les enseignants de trois classes de 1<sup>er</sup> accueil et de 2<sup>e</sup> professionnelle. Elle a donc lu les résultats de l’évaluation externe en lecture et production d’écrit avec un intérêt tout particulier : *“C’est un travail difficile qui a été mené avec un grand sérieux. J’y attache beaucoup de crédit”*, affirme Séverine Decroix.

## Lire, un acte complexe

Elle en donne une interprétation toute en nuances : *“Les évaluations reposent sur des questionnaires. C’est en effet la seule solution pour mesurer des compétences à une aussi large échelle. Mais le questionnaire a un aspect uniformisant alors que la lecture est, par excellence, un acte singulier. Les personnes qui ont conçu l’épreuve en ont tenu compte autant que possible. Reste qu’il est difficile de mettre des élèves en projet par rapport à une tâche dont ils ne mesurent pas l’intérêt pour eux. Or, le projet de lecture intervient dans la manière de lire. Ceci peut nuancer en partie les très mauvais résultats de l’épreuve en 2<sup>e</sup> professionnelle où les élèves sont moins habitués à cette forme d’approche du texte”*.

Y a-t-il perte de niveau entre primaire et secon-

daire ? *“La réponse est complexe. L’élève porte souvent ses difficultés d’apprentissage avec lui tout au long de son parcours scolaire. Les enseignants ne possèdent pas de représentation élaborée du processus de lecture et de la continuité qu’il demande ; ils en voient les manifestations, par exemple lorsque l’élève ânonne, mais ils ne sont pas encore formés à comprendre ce qui se passe dans la ‘boîte noire’ de la tête”*. Et plus on avance dans le système scolaire, moins les enseignants ont appris les techniques nécessaires pour aider les élèves. Il est donc urgent de leur proposer des outils adéquats et de faciliter l’accès à des formations continues.

## On n’écrit pas que pour des points

Séverine Decroix partage les pistes tracées en conclusion des évaluations : continuer le travail de décodage et l’entraînement à la fluidité de la lecture bien après la 2<sup>e</sup> primaire et, en même temps, poursuivre un entraînement à la compréhension face à un texte qui résiste. *“Il vaut toujours mieux un texte qu’une phrase, une phrase qu’un mot, aime-t-elle répéter. Apprendre dans un texte, cela donne du sens”*. Or l’apprentissage est facilité quand l’élève trouve un intérêt direct à la lecture. *“Pour cela, rien de tel que de créer un projet autour de la lecture : participer à des prix littéraires jeunesse, écrire des critiques et les mettre sur un site ou les envoyer à une revue, créer une anthologie des textes préférés de chacun, réaliser une mise en voix... Tous les projets sont bons. L’essentiel est de socialiser l’écrit, de créer une communauté de lecteurs où l’on prend du plaisir à partager ses avis. L’écriture, elle aussi, doit être liée au sens. Il est faux de penser que tant que les élèves connaissent peu de mots, ils ne peuvent pas produire de l’écrit. Ils peuvent rédiger des textes brefs : une carte postale, un mode d’emploi (pour l’impératif) et cela a du sens.”*

## Et en famille ?

*“Voir ses parents lire et y prendre plaisir est extrêmement important, répond Séverine Decroix. Il ne faut pas hésiter à parler à ses enfants de ce qu’on lit, mais sans insister lourdement pour ne pas les dégoûter ! Mieux vaut laisser traîner les livres et leur donner l’opportunité de les lire ou non...”* Elle rappelle aussi que les enfants lisent par phases : *“Souvent, après avoir beaucoup lu dans l’enfance, les jeunes marquent une rupture à l’adolescence.*

*A ce moment-là, ils apprécient davantage les textes qui font écho à leurs propres questions, par exemple les récits de vie. Nombreux sont ceux que l’école décourage des classiques, à cause de l’analyse systématique qui en est faite”* (lire page 14). Il faut donc éviter de recréer l’école à la maison : *“Partager le plaisir de lire est important. Mais les résumés, les fiches de lecture, les synthèses, c’est du travail scolaire. Et la maison ne doit pas devenir une deuxième classe”*, insiste-t-elle. Autre chose est de donner un petit coup de pouce de manière ludique : *“On peut lire un bel album à un enfant puis lui demander de le raconter à son tour, en se laissant guider par les images”*.

## En savoir +

- **Séverine Decroix recommande aux parents la lecture du petit livre de Roland Goigoux et Sylvie Cèbe, *Apprendre à lire à l’école*, publié aux Editions Retz en 2006. Il fait le point sur ce qu’est l’apprentissage de la lecture et ouvre quelques pistes concrètes.**
- **Un des prix littéraires auxquels les classes sont invitées à participer est le Prix Versele décerné, chaque année, par un jury d’enfants âgés de 3 à 14 ans. Organisé par la Ligue des familles, il couronne les meilleurs titres de littérature de jeunesse de l’année. Les trente livres sélectionnés pour 2007 seront annoncés dans Le Ligueur du 5 septembre. Si vous voulez participer au jury ou simplement découvrir et lire les ouvrages sélectionnés, ne ratez pas ce numéro ou allez sur [www.vivrelibre.be](http://www.vivrelibre.be). Tél. : 02 507 72 06.**

**OFFICIEL** *La ministre propose...*

**Cette première évaluation des écoliers de la Communauté française était-elle une mesure pour répondre aux mauvais résultats de nos jeunes dans l'enquête Pisa? "Pas précisément", répond Roger Godet, membre du cabinet de la ministre Arena. La Communauté française a voulu, dans le cadre du Contrat pour l'école, se doter d'un outil d'évaluation pour pouvoir se rendre compte, école par école, où en étaient ses élèves". L'opération a démarré avec le français.**

Le dispositif mis en route est complexe et comprend trois niveaux. Il devrait permettre à tous les acteurs du monde de l'éducation de ne plus trop évoluer dans le flou.

Le premier niveau dit "tronc commun" est détaillé dans ce dossier en pages 3 et 4. Cette évaluation permanente, bâtie sur un cycle de trois ans, permettra de mieux suivre un même élève puisque celui évalué une première fois en 2<sup>e</sup> aujourd'hui sera à nouveau évalué en 5<sup>e</sup>.

Un instrument qui devrait être précieux pour ceux qui gèrent l'ensemble du système scolaire mais aussi pour les écoles elles-mêmes. Jusqu'ici, ces dernières ne pouvaient s'apprécier qu'en interne. Dès maintenant, elles pourront mieux juger, par comparaison, quels sont leurs points forts, quels sont leurs points faibles et donc agir pour continuer à être performantes ou combler leurs lacunes.

Le deuxième niveau est prévu pour 2008-2009. Il s'agit d'une évaluation, chaque année, des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en français et en d'autres matières qui doivent être encore définies par la com-

mission de pilotage (composée de chercheurs, d'inspecteurs, de représentants des syndicats et du pouvoir organisateur, de l'administration et des associations de parents).

Enfin, un troisième niveau, pas encore fixé dans le temps, prévoit une évaluation spécifique sur la maîtrise des langues modernes. Elle se déroulera, sur trois ans également, d'abord en fin de primaire, puis pour le 1<sup>er</sup> cycle secondaire et ensuite pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles secondaires.

**Tout de suite**

Dès la mi-septembre, des pistes didactiques et très concrètes, vont être "suggérées" aux professeurs. Elles ont été pensées par des enseignants sur le terrain et des inspecteurs.

Toujours à la même date, des inspecteurs et des équipes d'animations, les résultats de l'évaluation 2007 en mains, vont faire le tour des écoles pour les aider à les renforcer là où elles sont plus faibles.

Et parce que 17 % des enfants de 2<sup>e</sup> année se trouvent déjà en difficulté, la ministre met le paquet et introduit, dans le tout début du primaire, des manuels de français (lire page 15).

Efforts aussi en début de cycle secondaire : augmentation du nombre d'heures en français, équipes d'animation comme point d'appui, heures de remédiation en plus pour les élèves qui traînent la patte...

Aucune mesure n'est magique. Il faudra un certain temps pour que les effets de ce programme se fassent sentir. Une affaire à suivre donc... par tous.

 Myriam Katz

[www.arena.cfwb.be](http://www.arena.cfwb.be)

Ministère de l'éducation : 02/227 32 11

# IMMIGRATION *Des profs s'adaptent*

**Les écoles accueillent de plus en plus d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. Beaucoup d'entre eux connaissent de sérieuses difficultés en lecture et production d'écrit, ainsi que le montrent encore les récentes évaluations externes. Comment nos profs peuvent s'y préparer ?**

Les enseignants se sentent relativement démunis face à ce public différent et ils cherchent donc à se doter d'outils pédagogiques adaptés : *"L'apprentissage du français langue étrangère (FLE) impose des besoins méthodologiques spécifiques ; ce qui va de soi pour des 'natifs' du français demande à être explicités quand le français est une langue étrangère*, explique Geneviève Géron, coordinatrice du certificat universitaire en didactique du français langue étrangère à l'UCL. *Prenez, par exemple, l'apprentissage du passé composé : l'enseignant explique qu'il est formé de l'auxiliaire être ou avoir conjugué au présent et du participe passé. Oui mais, quand utiliser être ou avoir ? Le natif le sent de manière intuitive. L'apprenant en FLE a besoin de moyens mnémotechniques pour le retenir".*

## Divers modules

*"Lire un roman en classe de FLE", "Organiser des jeux en classe de FLE", "Apprendre le FLE avec la chanson francophone", "Introduire des variétés du français dans la francophonie en classe de FLE"...* Tels sont quelques-uns des vingt modules proposés, cet été, lors du Stage international d'été en didactique du français langue étrangère organisé par le Département d'études romanes de l'UCL. Pionnier, Luc Collès a créé ce stage voici treize ans. Depuis, les demandes augmentent chaque année. Les besoins en la matière ont explosé. Désormais, les universités ont un département FLE et le régentat forme

des enseignants en français langue maternelle et en FLE. Le stage accueille des étudiants qui se destinent à l'enseignement du français dans leur pays (Grèce, Israël, Bulgarie, Togo...), des professeurs d'université ou de haute école, des formateurs d'adultes, mais aussi des professeurs de français du secondaire.

Les méthodes d'apprentissage élaborées pour l'enseignement du FLE font évoluer tout l'enseignement du français : *"Elles ont permis de développer des approches plus communicatives et des méthodes plus interactives*, remarque Fiorella Flamini, du département d'études romanes, coordinatrice du stage avec Geneviève Géron. *Une nouvelle forme d'enseignement se développe ainsi, davantage centrée sur l'aspect communicatif de la langue que sur son aspect normatif".* Elles sont donc utiles aussi pour résoudre les difficultés d'apprentissage de l'ensemble des élèves. On comprend dès lors pourquoi les participants de ce stage y consacrent trois semaines de leurs vacances : *"Ils viennent y chercher des idées nouvelles. Le mélange des âges et des expériences est très riche*, souligne Geneviève Géron. *Nous savons que de nombreux participants des années précédentes continuent à correspondre, à échanger des informations. Cela nous réjouit beaucoup, car ce travail en réseau est très riche pour l'enseignement. C'est certainement un des grands acquis de la formation continue".*

■ Dossier réalisé par Anne-Marie Pirard

## En savoir +

**CEDEFLES (Cellule de formation à l'enseignement du français langue étrangère ou seconde), Département d'études romanes de la faculté de Philosophie et Lettres de l'UCL, Collège Erasme, Place Blaise Pascal, 1, à 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. : 010/47 87 99.**

**Courriel : [cedefles@uclouvain.be](mailto:cedefles@uclouvain.be)**

**Site Internet : <http://cedefles.fltr.ucl.ac.be>**

ARHEU-ARHEU

# Parlez français à vos bébés

**Et si la solution aux problèmes du français était en partie entre vos mains ? Fin de journée, à la crèche. Une puéricultrice doit se rendre dans notre quartier ; nous lui proposons de nous accompagner. A l'arrière de la voiture, Florent, 2 ans et 4 mois. Embouteillage. Soudain, la jeune femme attire son attention : "Regarde, un wouaf-wouaf !" "Pourquoi dit-elle un wouaf-wouaf ?", interroge Florent. "Parce que c'est plus facile", répond-elle.**

Plus facile ? Pas si sûr. Pour quelle raison, un enfant comprendrait-il mieux "wouaf-wouaf"

que "chien" ? A ce compte-là, il faudrait désigner chaque animal par son cri, chaque objet par le bruit qu'il fait ou pourrait faire... Et on en arriverait à un double langage : le langage "bébé" et la langue de ceux qui l'entourent.

## Bien parler à la maison

Quand un petit arrive à l'école maternelle, s'intégrer et apprendre sont plus faciles s'il est déjà habitué à parler comme on le fait dans le milieu scolaire.

La question de Florent donne l'occasion de redire l'importance de parler "comme à un grand" à un enfant, même bébé. On sait aussi que les petits apprennent (non seulement le vocabulaire mais aussi la manière de former des phrases) à une vitesse prodigieuse, très tôt et sans effort. Et le langage, l'enfant l'ap-

prend en imitant ce qu'il entend : les sons, les mots et la manière de les agencer.

Donc, nommer les objets, même les plus habituels, dire ce que nous faisons ("Regarde, je prends la bouteille d'huile...") mais aussi ce que nous ressentons ("Je suis inquiète parce que grand-père est à l'hôpital et qu'il est fort malade") permet au petit enfant d'apprendre : acquérir du vocabulaire et une progressive maîtrise de la langue et ainsi prendre prise sur son environnement, identifier le lien entre la réalité et ce qu'elle peut susciter en nous, dire ses émotions.

Parler à l'enfant établit une relation : cela lui permet et lui donne l'envie de s'exprimer à son tour. Cela suscite et soutient l'éveil de son attention et sa curiosité pour ce qui l'entoure. Et donc son envie de grandir et d'apprendre.

## Mieux réussir à l'école

Bien parler à la maison est aussi, à terme, un facteur important de réussite scolaire : l'enfant comprend mieux ce que dit, ce que demande l'instituteur et il peut alors le réaliser. Souvent, on lie ce bon apprentissage au milieu dans lequel grandit l'enfant. Or, il n'est vraiment pas nécessaire d'être d'un milieu particulièrement privilégié pour parler à son enfant en "bon" français (pour ceux dont c'est la langue maternelle ou qui la maîtrisent) plutôt qu'en "langue bébé" ! Et n'oublions pas que tous les enfants démarrent dans la vie avec un fabuleux potentiel qui ne demande qu'à trouver l'occasion de se développer. L'apprentissage du langage n'est qu'un domaine parmi d'autres.

Une bonne rentrée scolaire se prépare donc dès le berceau.

 Marie-Elisabeth Balázs